

DANGER !!!

Alors que le gouvernement attaque les 35h de toutes parts et que Jean-Paul BAILLY annonce sa volonté d'ouvrir le capital de La Poste et le changement de statut de l'entreprise en SA, "l'Enseigne" s'y prépare en répondant aux "souhaits" du Président de voir baisser significativement les files d'attente. Le grand-public lance donc une série de réunions avec comme enjeu la remise à plat et la modification de nos régimes de travail. Mettre en adéquation organisations de travail et "flux de clientèle" est un vieux fantasme de La Poste qui, si elle le réalisait, pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le personnel.

Un constat... pas à l'amiable !

La poste grand-public vient de faire une grande découverte : les bureaux qui versent les prestations sociales ont plus de travail, et donc plus de files d'attente, la première quinzaine du mois que la seconde. En réalité, c'est une redécouverte puisqu'au moment du passage à 35h, ce constat avait déjà été fait. Ce qui change c'est qu'à l'époque La Poste avait été dans l'impossibilité, malgré quelques tentatives de mettre en place des organisations type "usine à gaz", de répondre à ces "flux de clientèles". Plus exactement, ce sont les "efforts de productivité" (les nombreuses suppressions de postes) liés au passage à 35h qui l'ont empêché. Aujourd'hui, et face à la "volonté du Président" de réduire les files à moins de 8 minutes fin 2008 et à moins de 7 minutes fin 2010, La Poste relance le débat s'appuyant sur des "comptages", d'après elle, plus fiables. Ces derniers mettent en avant des disproportions énormes entre semaines fortes et faibles. La Poste distingue donc 3 types de semaines, 18 fortes, 17 moyennes et 17 faibles pour lisser les effectifs sur un mois complet, voire sur l'année.

Mais ce type d'organisation ne peut s'inscrire que dans un cadre légal strict que La Poste voudrait à tout prix contourner. Pour l'instant, elle n'est pas rentrée dans les détails de cette nouvelle organisation mais pour elle il ne serait pas question d'une organisation type. Elle définirait un cadre adaptable aux "réalités locales". Il y a fort à craindre que ces réalités locales prendraient le pas sur le cadre général.

Stop aux réorganisations !!!

Un tel dossier présage déjà d'une détérioration de nos conditions de vie et de travail. L'Enseigne a beau tenter de rassurer sur une opération qui n'aurait aucun objectif de productivité, chacun sait que tous les métiers participent au "développement de l'entreprise" en pratiquant des coupes claires dans ses effectifs (5% pour le grand-public, sous forme de suppressions de postes et d'externalisations d'activités). Quoi qu'il en soit, non seulement on nous promet une énième réorganisation mais celle-ci sera clairement axée sur la flexibilité individuelle, la souplesse des organisations et la modulation du temps de travail qui permet à l'employeur de pas payer d'heures sups. Pour SUD, c'est totalement inadmissible.

Alors que les conditions de vie et de travail ne cessent de se dégrader, La Poste veut en rajouter une couche. Alors qu'elle se targue dans son accord "égalité professionnelle" d'améliorer la conciliation vie personnelle et professionnelle, elle s'applique au contraire à sa détérioration (allongement des trajets, ouverture le samedi après-midi,...).

Alors qu'elle ne paie même pas les multiples dépassements horaires, elle voudrait en faire un mode normal d'organisation.

Alors que le personnel ne comprend plus rien aux orientations stratégique et économique de l'Enseigne, cette dernière rajoute à l'opacité en vantant l'externalisation de certaines de ses activités tout en se plaignant d'une baisse de la fréquentation.

Pour Sud, l'amélioration des conditions de vie et de travail n'est pas une monnaie d'échange, en contre-partie de ci ou ça.

EXIGEONS :

- deux jours de repos consécutifs,
- la suppression des retours,
- des horaires de travail collectifs, cohérents et permettant une vie personnelle, sociale, associative... en dehors de La Poste.